

SAINT JULIEN DE CIVRY

COMPTE RENDU de la REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL du 8 Octobre 2009

Le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de Mr ROUX Didier, Maire

Présents: Didier ROUX -André TREMEAUD – Paul SAGE - Patrice MAILLY- Valérie LACROIX – Serge BERTILLOT – Jean-Marie JOBARD – Hubert FENEON – Vincent FENEON –Laurent LACROUTE – Valérie PILLOUX - Marie Pascale ALLOIN –Jean-Marc DURY. – Vincent AUPECLE..

Absent : Anne-Marie LAVEDER

Secrétaire de séance: Valérie LACROIX

Date de convocation : 30 Septembre 2009.

-Lecture du Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 3 Septembre 2009. Pas de remarque. Adopté à l'unanimité.

Délibérations :

1° - Autorise le Maire à souscrire un emprunt de 12 500 € pour financement de la TVA concernant les travaux de la micro-crèche et à ouvrir une ligne de crédits de 50 000 € en attente de l'encaissement des subventions de la micro-crèche (14 voix pour).

2° - Décide les virements de crédits nécessaires à la régularisation des salaires pour la fin d'année 2009 (14 voix pour).

3° - Modifie la délibération du 31 juillet 2009 concernant les emplois de puériculture à la micro crèche, et décide la création de quatre emplois en CDD à la micro crèche à raison de 20 heures de travail hebdomadaire (au lieu de un emploi à temps plein et deux emplois à temps complet) 14 voix pour.

4° - Sollicite une subvention départementale de 9 000 euros pour les travaux de voirie de l'année 2010.

5° - Sollicite une aide exceptionnelle dite « Réserve Parlementaire » auprès de Monsieur Jean-Marc NESME –Député Maire-, pour la somme de 7 000 € en vue de l'aménagement des bas côté de la route départementale traversant le bourg, travaux prévus en 2010.

Divers points:

- Micro Crèche : les travaux se terminent dans les délais et les premiers enfants seront accueillis comme prévu le lundi 19 Octobre 2009, sous réserve de l'accord de conformité des services concernés.

- Commerce multi services : M. RAQUIN a officiellement informé par huissier qu'il quittait au 31 mars 2010. Le conseil prend acte de ce départ et lancera prochainement un appel pour trouver un repreneur à compter du 01/04/2010.

- logement au dessus de l'école publique : Le Conseil fait une proposition de loyer et de charges à Melle Aurélie CHEVALLIER qui souhaiterait occuper 1 ou 2 pièces de l'appartement actuellement loué partiellement par sa sœur.

- Photocopieur utilisé par l'école Notre dame : il appartenait à la commune et le conseil décide de le mettre à la disposition de l'Agence Postale qui pourra ainsi proposer un nouveau service aux usagers.

- Cantine Scolaire : Une demande d'aide financière a été adressée à la commune par l'association qui doit faire face à de nouvelles contraintes d'hygiène et de sécurité et qui a vu le département supprimer son aide. Un complément d'information a été proposé au conseil qui prendra sa décision à la prochaine réunion.
- Cérémonie du 11 novembre : la cérémonie officielle en collaboration avec la FNACA aura lieu le mercredi 11 novembre à 11 heures au monument aux morts et sera suivi d'un vin d'honneur.
- Théâtre les Comtes givrés : une soirée exceptionnelle avec pour titre « l'Imbécile » aura lieu le vendredi 6 novembre 2009 à 20 H 30 à la Salle Paroissiale. Prix d'entrée : 5 €.
- Concert de Noël : Il fait suite à celui donné en septembre au Château de Vaultx. Il aura lieu le dimanche 6 décembre 2009 à 16 heures à l'église et il sera suivi d'un vin chaud avec brioches à la Salle Paroissiale.
- Arbre de Noël : le CCAS renouvelle les billets au cinéma Tivoli pour les enfants de St Julien de Civry.
- Les vœux du Maire sont prévus pour le dimanche 10 janvier 2010 à partir de 11 h 30 à la Salle Paroissiale.
- Broyage des haies : Une épidémie de crevaisons fait le bonheur de nos garagistes ! Il est rappelé aux exploitants agricoles et aux entreprises de sous-traitance que le broyage des haies doit se faire dans les règles de l'art et sans nuisance pour les usagers des voies communales et chemins ruraux concernés.

Prochain Conseil Municipal Jeudi 19 Novembre 2009.